

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 04252

Numéro SIREN : 484 406 186

Nom ou dénomination : 4 AOUT AUTOS

Ce dépôt a été enregistré le 17/01/2024 sous le numéro de dépôt B2024/002739

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2023

cerfa
Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

Exercice ouvert le	01/01/2022	et clos le	31/12/2022	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☐
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre				☐	
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case				☐	

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
4 AOUT AUTOS	48 Rue du Dauphiné
SIRET 4 8 4 4 0 6 1 8 6 0 0 0 2 9	69800 ST PRIEST
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
48 Rue du Dauphiné 69800 ST PRIEST	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITÉ	
Activités exercées	Entretien et réparation de véhicules automobiles légers
Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)	
1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal 0 Déficit 0
Bénéfice imposable à 15 %	13 535 Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %
2. Plus-values	
PV à long terme imposables à 15 %	0 PV à long terme imposables à 19 % 0 PV exonérées (art. 238 quindecies) 0
Autres PV imposables à 19 %	0 PV à long terme imposables à 0 % 0
3. Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches	
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies
	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A
	Autres dispositifs
	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) 0 Plus-values exonérées relevant du taux de 15 % 0
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)	

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	0

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ	
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%	

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)	
1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre	
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	
N°	Nom
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	
N°	Nom

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	☒ Si oui, indication du logiciel utilisé MyUnisoft Comptabilité

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
Société ou indépendant :		Société ou indépendant :	
ACORA LYON EST ISEI 21 Rue ARISTIDE BRIAND 69800 SAINT-PRIEST Tél: 0472284151		Tél:	
OGA/OMGA	Viseur conventionné	Identité du déclarant:	
(Cocher la case correspondante)		Date: 15/05/2023 Lieu: ST PRIEST	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné :		Qualité et nom du signataire: <i>Cafene est l'original</i>	
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur conventionné		Signature: <i>Laurent Frank Lorenz Girard</i>	
Examen de conformité fiscale (ECF)		le 20/08/2023	
prestataire :			

N° 2065 *bis*-SD

2023

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

Si déposé néant, cochez la case ☒

I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾		c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		d			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾		e			
		f			
		g			
		h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾		i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		j			
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾		Total (a à h)			

J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

[illegible]

K	DIVERS
---	--------

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION					
RÉMUNÉRATIONS			MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %,15% ou 19 %			
				0%	15%	19%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice				
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice				
		MVLT restant à reporter				
M	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)					
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice						
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice						

Désignation de l'entreprise		4 AOUT AUTOS				Néant *	
Adresse de l'entreprise		48 Rue du Dauphiné		69800 ST PRIEST			
SIRET		4 8 4 4 0 6 1 8 6 0 0 0 2 9					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12	
						Exercice N clos le 31/12/2022	
ACTIF				Brut		Amortissements – Provisions	
				1		2	
						Net	
						3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012		
		Autres *	014		016		
	Immobilisations corporelles *		028	22 988	030	20 792	2 196
	Immobilisations financières * (1)		040	8 711	042		8 711
	Total I (5)		044	31 699	048	20 792	10 907
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	1 450	052		1 450
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	1 519	066		1 519
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	37 779	070		37 779
		Autres * (3)	072	888	074		888
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	107 122	086		107 122
	Charges constatées d'avance *		092	198	094		198
Total II		096	148 956	098		148 956	
Total général (I + II)		110	180 656	112	20 792	159 864	
PASSIF						Exercice N NET	
						1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *					120	1 500
	Écarts de réévaluation					124	
	Réserve légale					126	150
	Réserves réglementées *					130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *					131	2 086
	Report à nouveau					134	15 180
	Résultat de l'exercice					136	40 605
	Subventions d'investissement					137	
	Provisions réglementées					140	
Total I					142	59 522	
Provisions pour risques et charges					Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées					156	8 004
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					164	19 177
	Fournisseurs et comptes rattachés *					166	21 000
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)					169	52 161
Produits constatés d'avance					174		
Total III					176	100 342	
Total général (I + II + III)					180	159 864	
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	4 784	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	3 127	
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199	40	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise 4 AOUT AUTOS		Néant *	
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR 018		Exercice N clos le 31/12/2022	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210
	Production vendue { Biens Services * }	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214	118 243
			217	218	174 803
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
	Production immobilisée *			224	
	Subventions d'exploitations reçues			226	
	Autres produits			230	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	293 047
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	
	Variation de stocks (marchandises) *			236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	106 458
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			240	(717)
	Autres charges externes * : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)			242	50 825
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle, CFE et CVAE *)	243	2 481	244	3 740
	Rémunérations du personnel *			250	68 184
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	19 426
	Dotations aux amortissements *			254	1 070
	Dotations aux provisions			256	
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259		262	2
Total des charges d'exploitation (II)				264	248 990
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	44 057
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V) 294 300	
Produits exceptionnels (IV)				290	
Charges exceptionnelles (VI)	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		300
		dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348		1 122
Impôt sur les bénéfices * (VII)				306	2 030
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	40 605
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	40 605 314
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			318	
	Provisions non déductibles *			322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)			324	2 030
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330	35
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		248	249	251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997
	Entreprises nouvelles (44 sexes)	986	ZFU - TE (44 octies A)	987	342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	JEI (44 sexes A)	989	
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44 quindécies)	138	
	Bassions d'emploi à redynamiser (44 duodécies)	991	Investissements outre-mer	344	
	ZFANG (44 quaterdecies)	345	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993	
	BUD (44 sexdecies)	992			
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit		346	
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		655	
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		643	
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		645	
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		647	
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		648	
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		641	
		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		990	
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		649	
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTERIEURS Bénéfice col.1 / Déficit col.2				352
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *		356		
	Déficits antérieurs reportables * 29.135 dont imputés sur le résultat :			360 29 135	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col.1 / Déficit col.2				370	13 535 372

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise

4 AOUT AUTOS

Néant ☐

I	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice (1)		Augmentations (2)		Diminutions (3)		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice (1+2-3) (4)		Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
ACTIF IMMOBILISE																
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	0	402	0	404	0	406	0	0	0					
	Autres	410	0	412	0	414	0	416	0	0	0					
Immobilisations corporelles	Terrains	420	0	422	0	424	0	426	0	0	0					
	Constructions	430	0	432	0	434	0	436	0	0	0					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440	2 400	442	0	444	0	446	2 400	0	0					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450	13 610	452	1 650	454	0	456	15 260	0	0					
	Matériel de transport	460	2 900	462	0	464	0	466	2 900	0	0					
	Autres immobilisations corporelles	470	1 712	472	1 477	474	762	476	2 428	0	0					
Immobilisations financières		480	8 711	482	0	484	0	486	8 711	0	0					
TOTAL		490	29 333	492	3 127	494	762	496	31 699	0	0					
II	AMORTISSEMENTS			Montant des amortissements au début de l'exercice (1)		Augmentations : dotations de l'exercice (2)		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises (1+2-3) (4)		Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																
Fonds commercial				495	0	497	0	498	0	499	0					
Autres immobilisations incorporelles				500	0	502	0	504	0	506	0					
Immobilisations corporelles	Terrains	510	0	512	0	514	0	516	0	0	0					
	Constructions	520	0	522	0	524	0	526	0	0	0					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530	2 400	532	0	534	0	536	2 400	0	0					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	13 003	542	625	544	0	546	13 628	0	0					
	Matériel de transport	550	2 738	552	162	554	0	556	2 900	0	0					
	Autres immobilisations corporelles	560	1 712	562	284	564	132	566	1 864	0	0					
TOTAL				570	19 853	572	1 070	574	132	576	20 792					
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les ntreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joir un état du même modèle)															
Nature des immobilisations cédées virees de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé	Valeur d'actif *	Amorissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values											
					Court terme *	Long terme										
						19 %	15% ou 12,8%	0 %								
IPHONE 13 128GO NOIR SKP	762	132	630	0	(630)	0	0	0	0	0						
Total	578	762	580	132	582	630	584	0	586	(630)	581	0	587	0	589	0
Plus-values taxables à 19% (1)				579	0	Régularisations	590	0	583	0	594	0	595	0	0	0
TOTAL							596	(630)	585	0	597	0	599	0	0	0

Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SDP

1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise 4 AOUT AUTOS

Néant ☐

I RELEVÉ DES PROVISIONS -AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	0	602	0	604	0	606	0
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	0	603	0	605	0	607	0
	Autres provisions réglementées *	610	0	612	0	614	0	616	0
Provisions pour risques et charges		620	0	622	0	624	0	626	0
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	0	632	0	634	0	636	0
	Sur stocks et en cours	640	0	642	0	644	0	646	0
	Sur comptes clients	650	0	652	0	654	0	656	0
	Autres provisions pour dépréciation	660	0	662	0	664	0	666	0
TOTAL		680	0	682	0	684	0	686	0

A MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES				Dotations		Reprises	
Fonds commercial				681	0	683	0
Autres Immobilisations incorporelles				700	0	705	0
Terrains				710	0	715	0
Constructions				720	0	725	0
Installations techniques, matériel et outillage				730	0	735	0
Inst. générales, agencements et aménagements divers				740	0	745	0
Matériel de transport				750	0	755	0
Autres immobilisations corporelles				760	0	765	0
TOTAL				770	0	775	0

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780 0

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)°				982	29 134
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)°	982 bis	0	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)°	982 ter	0
Déficits imputés				983	29 135
Déficits reportables				984	-0
Déficits de l'exercice				860	0
Total des déficits restant à reporter				870	-0

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325	0	381	0
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	0		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	0	380	0
N° du centre de gestion agréé				388	0

Montant de la TVA collectée	374	59 501
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	28 150
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	0
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	0
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI ¹	397	0
1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent. ☐ ² Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD (2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert		

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise 4 AOUT AUTOS		Néant *	
Exercice ouvert le : 01/01/2022		et clos le : 31/12/2022		Données en nombre de mois 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				376	
Dont apprentis				657	
Dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE					
I – Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	293 047
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105	
TOTAL 1				106	293 047
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	
Variation positive des stocks				111	717
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	717
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾					
Achats				121	116 017
Variation négative des stocks				145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	21 388
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.				310	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	2
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152	137 407
IV – Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)				137	156 357
V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF				117	156 357
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD.					
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre				020	☒
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)				022	293 047
Effectifs au sens de la CVAE *				023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)				026	0
Période de référence				024	0 1 / 0 1 / 2 0 2 2 016 3 1 / 1 2 / 2 0 2 2
Date de cessation					

⁽¹⁾ Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § « Déclaration des effectifs » et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § « Répartition des salariés »

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant
directement au moins 10 % du capital de la société)Néant ☐

Exercice clos le 2022-12-31

SIREN 484406186

Dénomination de l'entreprise 4 AOUT AUTOS

Adresse (voie) 48 Rue du Dauphiné

Code postal 69800 Ville ST PRIEST

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'CTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'CTIONS CORRESPONDANTES	904	150

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.
Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre(2)	Mr	Nom patronymique	LAROSA	Prénom(s)	Frank
Nom marital		% de détention	50	Nb de parts ou actions	75
Naissance	Date	N° de département	69	Commune	LYON3
				Pays	FRANCE
Adresse :	N°	Voie	Allee des Camélias		
	Code Postal	Commune	VAULX EN VELIN	Pays	FRANCE
Titre(2)	Mme	Nom patronymique	GATT	Prénom(s)	SANDRA
Nom marital		% de détention	50	Nb de parts ou actions	75
Naissance	Date	N° de département		Commune	
				Pays	
Adresse	N°	Voie	POMPONNE SERVE		
	Code Postal	Commune	CHASSIEU	Pays	FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2023

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient
directement au moins 10 % du capital)

Néant ☒

Exercice clos le 2022-12-31

SIREN 484406186

Dénomination de l'entreprise 4 AOUT AUTOS

Adresse (voie) 48 Rue du Dauphiné

Code postal 69800 Ville ST PRIEST

I-NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

0

4 AOUT AUTOS
Société à Responsabilité Limitée au Capital de 1500 EUROS
Siège Social : 48 RUE DU DAUPHINE
69 800 SAINT PRIEST
RCS LYON B 484 406 186

**RAPPORT DE GESTION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 20 AOUT 2023**

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous présenter, conformément aux dispositions légales, mon rapport sur les opérations de l'exercice social clos le 31 décembre 2022, ainsi que sur les comptes et le bilan dudit exercice, soumis à votre approbation.

Pour votre information, je joins au présent rapport les autres documents prescrits par la loi et que je vous ai adressés dans les délais légaux.

Les comptes et le bilan qui vous ont été soumis ont été établis selon les formes et méthodes d'évaluation prescrites par les textes législatifs et réglementaires en vigueur.

SITUATION DE LA SOCIETE DURANT L'EXERCICE ECOULE :

Poursuite normale de l'activité de la société produisant un bénéfice de 40 605 €.

EVENEMENTS IMPORTANTS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE :

Néant

EVENEMENTS IMPORTANTS ENTRE LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE ET LA REDACTION DU PRESENT RAPPORT :

Néant

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT :

L'Assemblée Générale annuelle a pris acte du résultat de 40 605 €, et a proposé d'attribuer celui-ci au report à nouveau du compte pour 40 605 € qui s'établira ainsi à 55 785.04 €, et 150 € restant à la réserve légale.

DIVIDENDES ET AVOIRS FISCAUX VERSES AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES :

Néant

PRISES DE PARTICIPATION :

Aucune nouvelle participation n'a été prise

PERSPECTIVES :

La gérance confirme que l'année 2022 a été excellente. 2023 devrait confirmer.

Je vous demande de bien vouloir voter favorablement sur le texte des résolutions qui vont être soumises à votre approbation.

La Gérance



4 AOUT AUTOS
Société à Responsabilité Limitée au Capital de 1500 EUROS
Siège Social : 48 Rue du DAUPHINE
69 800 SAINT PRIEST
RCS LYON B 484 406 186

RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 20 AOUT 2023

Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article L 223-19 du Code de Commerce, visant les conventions intervenues directement ou par personnes interposées entre la Société et l'un des Gérants ou Associés, je vous informe qu'au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Il a été attribué, au titre de l'exercice écoulé à Mr Franck LAROSA, un salaire BRUT de 23 397.26 €, et 1503 € de social.

Je vous demande de bien vouloir agréer ces conventions.

La Gérance



4 AOUT AUTOS

Société à Responsabilité Limitée au Capital de 1500 EUROS

Siège Social : 48 RUE DU DAUPHINE

69 800 SAINT PRIEST

RCS LYON B 484 406 186

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE

GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 20 AOUT 2023

L'an deux mille VINGT TROIS,

Le VINGT AOUT à 18 heures

Les Associés de la Société « 4 AOUT AUTOS » se sont réunis en Assemblée Générale Annuelle, au siège social, sur la convocation qui leur a été faite par la Gérance.

La séance est ouverte sous la présidence de Mr Franck LAROSA, Gérant

Il a été dressé une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance.

Le Président précise que le Capital est composé de la manière suivante :

Mr LAROSA Franck, célibataire,

Demeurant, 23 rue Pomponne Serve, 69 180 Chassieu

Représentant 75 parts sociales

Et,

Melle GATT Sandra, célibataire,

Demeurant, 23 rue Pomponne Serve, 69 180 Chassieu

Représentant 75 parts sociales

Soit 150 parts représentant la totalité des parts sociales de la sarl 4 Août Autos,

Et constate que la feuille de présence, certifiée exacte par ses soins, fait ressortir que la totalité des associés représentant les parts sociales étaient présents, soit 150 parts sur un total de 150 le Président constate que le quorum requis étant atteint,

En conséquence, l'Assemblée peut valablement délibérer, et prendre ses décisions à la majorité requise de la moitié des parts sociales.

Puis, il rappelle que l'ordre du jour de la présente Assemblée est le suivant :

- *Rapport de la Gérance sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice social clos le 31 décembre 2022, ainsi que sur les opérations visées à l'article L223-19 du Code de Commerce intervenues au cours du même exercice ;*
- *Examen et approbation des comptes et du bilan dudit exercice,*
- *Affectation des résultats*
- *Approbation des conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce*
- *Questions diverses*
- *l'inventaire, le compte de résultat, l'annexe et le bilan de l'exercice écoulé ;*
- *le rapport de la Gérance ;*
- *le texte des résolutions qui seront proposées au vote de l'Assemblée,*

puis il rappelle que le rapport de la Gérance sur les opérations de l'exercice, le compte de résultat, le bilan ainsi que le texte des résolutions proposées ont été adressées aux associés non gérants, plus de quinze jours francs avant la date de l'Assemblée, et que pendant ce même délai de quinze jours francs précédant l'Assemblée, l'inventaire a été tenu à leur disposition au siège social.

Le Président donne ensuite lecture du rapport de la Gérance. Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion. Celle-ci étant close et personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la Gérance et pris connaissance des comptes et du bilan de l'exercice social clos le 31 décembre 2022, les approuvent tels qu'ils lui ont été présentés et donne quitus de sa gestion à la Gérance.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte d'un résultat bénéficiaire de 40 605 Euros pour l'exercice écoulé, sur proposition de la Gérance, ce résultat est affecté au compte report à nouveau pour 40 605 €, compte tenu de cette affectation, le compte s'établit ainsi à 55 785.04, à la réserve légale étant de 150 €,

Pour répondre aux prescriptions légales, il est rappelé qu'il n'a été distribué aucun dividende au titre des trois derniers exercices.

Cette décision, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la Gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce, approuve ces conventions.

Avant de mettre aux voix cette résolution, la Présidente rappelle que chacun des associés ne peut participer au vote sur les conventions auxquelles il a participé et que ses parts ne sont prises en compte pour le calcul du quitus et de la majorité.

Cette résolution, mise aux voix, les voix de la gérante étant exclues l'assemblée ne peut voter cette résolution.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès verbal qui, après lecture a été signé par la Gérance.

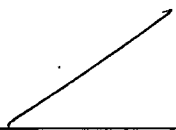


la Gérance

SARL 4 AOUT AUTOS
48 Rue du Dauphiné
69800 SAINT PRIEST
Société à Responsabilité Limitée au Capital de 1500 €

RCS LYON B 484 406 186

FEUILLE DE PRESENCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
REUNIE LE 20 AOUT 2023

Mr/Mme/Melle Prénom et Nom Domicile	PARTS	VOIX	Mandataire Mr/Mme/Mlle Prénom/Nom/Dom	SIGNATURES
Mr LAROSA Franck	75	75		
Mlle GATT Sandra	75	75	F. Larosa.	
TOTAUX	150	150		

Le Président de Séance soussigné, LAROSA Franck

Certifie exacte la présente feuille de présence faisant apparaître que l'ensemble des associés sont présents, totalisant 150 parts ayant droit de vote et auxquelles sont attachées 150 voix,

*A St Priest,
LE 20 AOUT 2023*



Mr Franck LAROSA
LE PRESIDENT DE SEANCE